

ANNEXE AU  
JOURNAL OFFICIEL  
DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE  
LOIS ET DÉCRETS

DIRECTION DE L'INFORMATION  
LÉGALE ET ADMINISTRATIVE  
26, rue Desaix, 75727 PARIS CEDEX 15  
www.journal-officiel.gouv.fr



Standard .....01.40.58.75.00  
Annonces .....01.40.58.77.56  
Accueil commercial....01.40.15.70.10

**Associations**

**Fondations d'entreprise**

**Associations syndicales  
de propriétaires**

**Fonds de dotation**

---

**Annonce n° 737 - page 47**

**36 - Indre**

**ASSOCIATIONS**

**Créations**

Déclaration à la préfecture de l'Indre.

**FEDERATION DEPARTEMENTALE EQUILIBERTE 36.**

*Objet* : développer le goût et la pratique du tourisme équestre ; recenser, aménager, préserver et développer les itinéraires ; participer au balisage et à l'entretien des sentiers de randonnée ; représenter et défendre les intérêts des cavaliers d'extérieur indépendants ; organiser toute manifestation se rattachant directement ou indirectement à l'équitation d'extérieur ; coordonner les animations des associations de randonneurs équestres ; faciliter la communication entre les associations et les pratiquants ; régir et organiser les activités de loisirs et tourisme liées à l'utilisation des équidés ; proposer sa participation à toutes structures constituées en vue de faciliter ou de promouvoir la randonnée équestre, le recensement et l'aménagement d'itinéraires, la création de gîtes d'étapes, et l'information relative à la randonnée équestre.

*Siège social* : lieu-dit Laleuf, 36250 Saint-Maur.

*Date de la déclaration* : 21 février 2016.